

**GLOSSAIRE DES FRAIS TRASCASH**

<b>MAINTIEN DU COMPTE</b>	Le gestionnaire du compte (Trascash), exploite le compte à l'usage du client.
<b>DECOUVERT AUTORISE</b>	Le gestionnaire du compte et le client conviennent à l'avance que le client peut emprunter de l'argent lorsqu'il ne reste plus d'argent sur le compte. Le contrat détermine un montant maximum pouvant être emprunté, et les frais et intérêts seront facturés au client.
<b>DEPASSEMENT DE DECOUVERT</b>	Le client emprunte de l'argent lorsqu'il n'y a plus d'argent dans le compte (ou lorsque le client a dépassé sa limite de découvert), ce qui n'a pas été convenu au préalable avec le gestionnaire du compte.
<b>REFUS D'UN PAIEMENT POUR INSUFFISANCE DE FONDS</b>	Le gestionnaire du compte (Trascash), refuse un paiement sur le compte du client car il n'y a pas assez d'argent.
<b>AUTORISATION D'UN PAIEMENT MALGRE INSUFFISANCE DE FONDS</b>	Le gestionnaire du compte permet d'effectuer un paiement à partir du compte du client bien qu'il n'y ait pas assez d'argent (ou que le client dépasse sa limite de découvert).
<b>DEBIT DIRECT</b>	Le client autorise une autre personne (destinataire) à demander au fournisseur de compte de transférer de l'argent du compte du client à ce destinataire. Le gestionnaire du compte transfère ensuite de l'argent au destinataire à une date ou à des dates convenues par le client et le destinataire. Le montant peut varier.
<b>ORDRE PERMANENT DE VIREMENT</b>	Le gestionnaire du compte effectue des transferts réguliers, sur instruction du client, d'un montant fixe depuis le compte du client vers un autre compte.
<b>ENVOI D'ARGENT DANS L' ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN</b>	Le gestionnaire du compte (Trascash) transfère de l'argent, sur instruction du client, d'un montant défini, depuis le compte du client vers un autre compte dans l'Espace Economique Européen
<b>ENVOI D'ARGENT HORS ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN</b>	Le gestionnaire du compte (Trascash) transfère de l'argent, sur instruction du client, d'un montant défini, depuis le compte du client vers un autre compte hors Espace Economique Européen
<b>RECEVOIR DE L'ARGENT DEPUIS L'ETRANGER</b>	Lorsque de l'argent est envoyé sur le compte du client depuis un compte hors de France
<b>RETRAIT D'ESPECES EN EURO DANS L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN</b>	Le client retire des espèces de son compte à un distributeur de billet, une banque ou un bureau de poste dans l'Espace Economique Européen.
<b>RETRAIT D'ESPECE EN DEVISE ETRANGERE HORS ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN</b>	Le client prélève des espèces sur le compte du client en devises dans un distributeur de billets ou, le cas échéant, dans une banque située hors Espace Economique Européen.
<b>PAIEMENT PAR CARTE EN EUROS</b>	Le client utilise sa carte de débit pour effectuer un paiement en euros. Cela peut être dans un magasin, en ligne ou par téléphone.
<b>PAIEMENT PAR CARTE EN DEVISE ETRANGERE</b>	Le client utilise sa carte de débit pour effectuer un paiement en devise étrangère, que ce soit dans une boutique, en ligne ou par téléphone.
<b>ANNULER UN CHEQUE</b>	Le client demande au gestionnaire de compte d'annuler un chèque que le client a écrit